

# ART EN IMMERSION

## QU'EST-CE QUE C'EST ?

Art en immersion est un programme gratuit d'éducation artistique et culturelle, proposé par la Fondation Culturespaces. Son objectif est de favoriser l'accès à la culture pour les jeunes enfants éloignés de l'offre culturelle en s'appuyant sur le potentiel de l'art numérique immersif comme vecteur de transmission. Parcours interactif en plusieurs étapes, il est déployé en Île-de-France en lien avec l'exposition numérique immersive présentée à l'Atelier des Lumières : « *Chagall, Paris – New York* ».



## À QUI S'ADRESSE LE PROGRAMME ?

La Fondation Culturespaces propose gratuitement le programme pédagogique et culturel Art en immersion à différentes structures d'accueil d'enfants :

- Ecoles relevant de l'éducation prioritaire (REP ou REP+) ou situées en zones rurales isolées : niveaux Grande Section au CM2, dispositifs ULIS jusqu'à la 6ème ;
- Structures médicoéducatives d'accueil d'enfants en situation de handicap (IME, ITEP, EMP...) de 5 à 18 ans ;
- Structures sociales (centres de loisirs, associations, MECS...), enfants de 5 à 12 ans ;
- Services pédiatriques d'hôpitaux, enfants de 5 à 12 ans.

## L'EXPOSITION À L'HONNEUR EN 2023 : CHAGALL, PARIS – NEW YORK

Situé entre Bastille et Nation, dans une ancienne fonderie du XI<sup>e</sup> arrondissement parisien, l'Atelier des Lumières propose des expositions numériques immersives. En 2023, le centre d'art présente l'ensemble de la création du peintre prolifique et inclassable, Marc Chagall (1887-1985). Tout en cherchant sa propre voie stylistique, il a su nourrir son œuvre des expériences les plus diverses dans chacune des villes où il a vécu. Paris et New York, représentent deux étapes cruciales dans la longue trajectoire de l'artiste, dont les œuvres défileront sur les murs de l'Atelier des Lumières.



## UN PARCOURS INTERACTIF EN 4 ÉTAPES

### ÉTAPE 1 : ATELIER PÉDAGOGIQUE

Les enfants se familiarisent aux œuvres du peintre à travers des activités pédagogiques ludiques.

### ÉTAPE 2 : VISITE DE L'EXPOSITION NUMÉRIQUE IMMERSIVE

à l'Atelier des Lumières (en autonomie).

### ÉTAPE 3 : ATELIER CRÉATIF

Un temps pour révéler la créativité de l'enfant par la pratique artistique : inspiré par ses découvertes, chaque enfant crée en toute liberté sa propre œuvre.

### ÉTAPE 4 : RESTITUTION

Les œuvres des enfants sont regroupées afin de créer une mini-exposition et permettre un temps de partage avec les familles.

Dans les écoles, les enseignants animent toutes les étapes du programme en autonomie à l'aide d'un **kit pédagogique** envoyé par la Fondation Culturespaces. Dans les autres structures, un médiateur de la Fondation se déplace et anime les ateliers pédagogique et créatif. Les ressources pédagogiques sont [téléchargeables](#) sur le site internet de la Fondation.



## QUELS SONT LES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DU PROGRAMME ?

**S'OUVRIR À L'UNIVERS DE L'ARTISTE** en argumentant des choix individuels, en observant des détails, en repérant des constantes du langage plastique des artistes, afin de familiariser les enfants avec les œuvres qu'ils découvriront dans l'exposition immersive.

**NOUER DES LIENS AVEC L'UNIVERS DE L'ARTISTE** en formulant ses émotions face aux œuvres et en écoutant celles du groupe, puis en découvrant l'histoire de Marc Chagall et ses œuvres.

**ÉVEILLER L'EXPRESSION ARTISTIQUE DES ENFANTS PAR DES ACTIVITÉS PRATIQUES** en s'appropriant des couleurs, des mouvements et des épaisseurs des matières.

## CONTACTS

[bianca.ciampolini@culturespaces.com](mailto:bianca.ciampolini@culturespaces.com)

[solange.dalancon@culturespaces.com](mailto:solange.dalancon@culturespaces.com)

LES INSCRIPTIONS SE FONT  
UNIQUEMENT EN LIGNE

## INFORMATIONS PRATIQUES

Les ateliers se déroulent dans les structures qui accueillent les enfants.

Pour la visite, l'entrée de l'Atelier des Lumières se situe au : **38 rue Saint-Maur 75011 Paris.**

### ACCÈS

**BUS** : n° 46, 56, 61 et 69

**LIGNES MÉTRO** : 9 (Saint-Ambroise), 3 (Rue Saint-Maur), 2 (Père Lachaise)

**CAR** : possibilité de déposer au parking public du cimetière du Père-Lachaise, à 5 minutes à pied.

### ACCESSIBILITÉ

L'Atelier des Lumières est accessible aux personnes à mobilité réduite. Un ascenseur permet d'accéder à la mezzanine.

Pique-nique possible au square Maurice Gardette, à 1 minute à pied.



**FAVORISER L'INCLUSION SOCIALE PAR LA CULTURE**

Afin de lutter contre les inégalités d'accès à la culture, la Fondation Culturespaces met en place, depuis 2009, des programmes éducatifs et culturels à destination des enfants fragilisés par la maladie, en situation de handicap ou d'exclusion sociale.

Programme phare de la Fondation Culturespaces depuis 2018, Art en immersion est développé en partenariat avec trois centres d'art numériques : les Carrières des Lumières (Baux-de-Provence), l'Atelier des Lumières (Paris) et les Bassins des Lumières (Bordeaux).

En 2020, la Fondation Culturespaces a signé une convention cadre triennale de partenariat avec le Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse pour répondre à la volonté

gouvernementale de développer une politique ambitieuse en matière d'éducation artistique et culturelle.



Grâce au soutien de nos mécènes, le programme est entièrement gratuit pour nos bénéficiaires.

